



RIEUCROS : UN CAMP D'INTERNEMENT (1939-1942)

1933

Janvier 1933
Petite de parution
par l'Etat

Mars 1933
Ouverture du camp
de Rieucros

1934

Janvier 1935
La Seine est rattachée
à l'Allemagne

1935

Sept 1935
Lois antiracistes
de Nuremberg

1936

Juin 1936
Début de la guerre
d'Espagne

1937

25 Avril 1937
Bombardement
de Guernica

Décret du 12 novembre 1938 : « il est de ces étrangers qui, en raison de leurs antécédents judiciaires ou de leur activité dangereuse pour la sécurité nationale, ne peuvent, sans péril pour l'ordre public, jouir de cette liberté encore trop grande que leur conserve l'assignation à résidence. Aussi est-il apparu indispensable de diriger cette catégorie d'étrangers vers des centres spéciaux [...] »

18 novembre 1939 : les femmes françaises jugées dangereuses pour la sécurité nationale peuvent être internées.

Décret du 21 janvier 1939 : « Un centre spécial de rassemblement est créé dans la commune de Mende, au lieu-dit Rieucros ». Ainsi, alors que la France ne connaît pas encore l'afflux des réfugiés espagnols et la guerre, la IIIe République du gouvernement Daladier décide l'ouverture d'un camp pour « étrangers indésirables ». C'est le premier camp créé en France.

14 février 1939 : Rieucros reçoit une quarantaine d'hommes, pour la plupart des anciens des Brigades internationales.

17 septembre 1939 : une circulaire du ministre de l'Intérieur stipule que « Les étrangers suspects du point de vue national et dangereux pour l'ordre public » seront transférés au camp du Vernet (Ariège) pour les hommes et Rieucros pour les femmes.

18 octobre 1939 : Rieucros est officiellement « un camp de rassemblement pour étrangers » et reçoit un premier convoi de 84 prisonniers de la prison de la Petite-Roquette à Paris.



Reproduction du centre d'archives du camp d'internement de Rieucros

4 octobre 1940 : après la défaite militaire de la France et la naissance du gouvernement du maréchal Pétain, des internés, surtout allemands, peuvent être remis aux autorités allemandes. L'Etat français élargit la population du camp. Une loi permet ainsi la simple décision administrative d'interner « les étrangers de race juive ».

10 janvier 1941 : une circulaire donne au Centre de Rieucros la dénomination de « Camp de Concentration » mais, en aucun cas, il ne peut être assimilé aux camps de concentration allemands.

12 février 1942 : le camp de Rieucros cesse de fonctionner et les détenus sont transférés au camp de Brons près de Guillac dans la Tarn. C'est là que la police de Vichy rafle les internés juives pour les camps d'extermination.

Mais au début de leur mort programmée, il y est Rieucros.



Document d'archives du Centre de Rieucros (Centre d'archives de Rieucros)

1938

1939

1940

1941

1942

Mars 1938
Présidence
française de
P.L. (P.L.)

Novembre 1938
Violences et massacres antijuifs
de la nuit de Cristal

Février 1939
Départ de la République
espagnole, 500 000
réfugiés en France

21 Août 1939
Paix germano-
soviétique

1 Septembre 1939
Entrée en guerre
de la France

Décret du 12
18 novembre 1938
internement des
Français dans les camps

18 Juillet 1940
Après l'armistice franco-allemand
signé le 22 Juin 1940, le maréchal
Pétain obtient les pleins pouvoirs

10 Janvier 1941
Détermination officielle de
Camp de Concentration de Rieucros

11 Février 1942
Fermeture du camp
de Rieucros

26 Août 1942
Arrêtation par la police française
de 10 000 Juifs français qui sont
regroupés à Châteaubriant et dirigés le lendemain vers Auschwitz
avec d'être exterminés en Allemagne

Gouvernement Daladier
Décret du
12 novembre 1938
Possibilité d'expulsion
des étrangers « indésirables »

21 Janvier 1939
Création du camp de
Rieucros par décret

14 Février 1939
Arrivée des premiers
hommes à Rieucros

6 Octobre 1939
Transfert des hommes au Vernet
18 Octobre 1939
Arrivée des femmes à
Rieucros

6 Août 1940
Commission
Kaufmann à Rieucros

4 Octobre 1940
Loi sur les
« les étrangers de race juive »
peuvent être internés sur
simple décision administrative

28 Mars 1941
Création à Vichy de
Commissariat aux
questions juives

12 Mai 1941
Commissariat Général
à Rieucros

27 Mars 1942
Le premier convoi de déportés juifs quitte
Rieucros pour Auschwitz

11 Novembre 1942
Invasion de la zone libre





DES HOMMES « ASSIGNÉS EN RÉSIDENCE » (14 fév.1939-6 oct.1939)

L'ANNEE 1939

Février 1939
Le « Rieucros » : école de 500 000
Républicains espagnols

Mars 1939
Les premiers allemands
réfugiés en Tchécoslovaquie

21 août 1939
Pacte germano-soviétique

1 septembre 1939
Déclaration de guerre
de la France à l'Allemagne

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

14 Janvier 1939
Création du camp de
Rieucros par décret loi

14 février 1939
Arrivée des premiers
internés à Rieucros

Avril 1939
43 belgiens internés

Juin 1939
72 internés recensés

8 octobre 1939
Les 67 internés hommes sont transférés
au camp de Vernet en Ariège

L'ouverture du camp

Le « centre spécial de rassemblement d'étrangers de Rieucros » est destiné à regrouper :

- les « étrangers indésirables » parce qu'en situation irrégulière,
- des individus à l'activité considérée comme dangereuse pour la sécurité nationale

- des condamnés de droit commun. La majorité de ces hommes, dont les pays d'origine sont l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Pologne, la Russie, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Belgique, appartenait aux Brigades Internationales et s'est battue aux côtés des Républicains espagnols.

AD, 17W 339 Lettre du Préfet de la Lot-et-Garonne à Châlus-Vivage, 4 octobre 1939 (voir doc 21W 205 - 1938)

Une population sous surveillance

C'est un camp paradoxalement peu surveillé, des barbelés en délimitent l'enceinte et des appels nominatifs ont lieu plusieurs fois par jour. On n'y trouve ni mirador, ni contrôle policier immédiat, pas de barbelés, très peu de gardiens. Chaque interné est muni d'un carnet anthropométrique également appelé carnet de visas qu'il doit présenter toutes les semaines et lors de ses déplacements en ville pour les visites ou pour le travail. C'est un outil particulièrement adapté à la fixation durable de l'étranger sur un territoire par la multiplicité d'événements dont il conserve la trace. C'est un contrôle permanent, un système de sûreté pour que les sujets inépuissables soient bien mis à l'écart de la société.



Des individus à la recherche d'une identité

Privés ou dépourvus de papiers, faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion et d'une assignation à résider à Rieucros, ces hommes n'ont qu'une solution pour être libres : trouver un pays d'accueil qui accepte de leur délivrer un passeport national et obtenir du Ministère de l'Intérieur un visa les autorisant à sortir de France.

Cinq internés sur quatre vingt cinq ont refusé à partir pour l'URSS, et un seul pour l'Allemagne. Ces apatrides sont contraints à rester sur le territoire, faute de pouvoir être acceptés par un Etat, y compris leur pays qui ne les reconnaît plus. Par lettre du 28 juillet 1939 le préfet établit, à la demande du Consul Général de Pologne à Marseille, la liste des polonais belgères au camp. Face à cette liste de six hommes, le Consul répond : « Aucun de ceux qui figurent sur la liste ci-dessus n'est actuellement de nationalité polonaise ».

La loi du 12 avril 1939 stipule : « les apatrides ou autres bénéficiaires du droit d'asile sur le territoire français sont astreints à contracter, dès le temps de paix, un engagement volontaire ». A la déclaration de guerre, dix-sept internés se portent volontaires pour un engagement dans l'Armée Française. Mais les autorités ne veulent pas d'eux, du moins pas dans l'armée régulière.

Le Préfet répond à leur requête dans une lettre du 8 septembre 1939 : « ce droit ne concerne que les étrangers résidant régulièrement en France, c'est-à-dire, titulaire d'un titre de séjour à validité normale... ce qui n'est pas le cas. Ils ne peuvent, de ce fait, contracter un engagement que dans la Légion étrangère et pour une durée de 5 ans », ce qu'ils refusent.

AD, 17W 339 Lettre du Préfet de la Lot-et-Garonne au Préfet de l'Ariège, 8 septembre 1939

L'ouverture du camp d'internement disciplinaire pour femmes

Le gros œuvre du « centre de rassemblement » terminé, les barbelés posés, les baraques montées, le convoi des 67 internés parti sous escorte au camp d'internement disciplinaire pour hommes du Vernet dans l'Ariège, le 6 octobre 1939.

Le camp de Rieucros rouvra le 18 octobre 1939 pour devenir le premier camp d'internement disciplinaire français pour femmes.

L'aménagement du camp

Le domaine de Rieucros est la propriété de l'hôpital-hospice de Mende. La Société Anonyme du Grand Séminaire est propriétaire de la source qui alimente le camp. Cette Société loue les deux bâtiments existants et cède momentanément son bail locatif à l'Etat. Les premiers travaux effectués par des entreprises lozériennes consistent à remettre en état les deux bâtiments. Les internés participent à l'aménagement de ce centre de rassemblement en exploitant les carrières de pierre, en construisant un chemin carrossable, en creusant des tranchées pour l'écoulement de l'eau. Ils travaillent aussi au terrassement pour monter des banquettes en bois. Ces hommes sont alors rétribués par les entreprises lozériennes ou par l'Etat. Certains vont travailler à l'extérieur pour des collectivités ou des particuliers par exemple chez les cultivateurs des alentours pour les travaux saisonniers.

Mars 1938

Novembre 1938

Février 1939

21 Août 1939

1 Septembre 1939

Décret loi du 18 Novembre 1939

18 Juin 1940

10 Janvier 1941

11 Février 1941

26 Août 1942

1938

1939

1940

1941

1942

Gouvernement Daladier
Décret du 12 Novembre 1938 :
Possibilité d'expulsion
des étrangers « indésirables »

21 Janvier 1939
Création du camp de
Rieucros par décret loi

14 Février 1939
Arrivée des premiers
internés à Rieucros

6 Octobre 1939
Transfert des hommes au Vernet
18 Octobre 1939
Arrivée des femmes à
Rieucros

6 Août 1940
Commission
Kuntz à Rieucros

4 Octobre 1940
Les « étrangers de race juive »
peuvent être internés sur
simple décision administrative

28 Mars 1941
Création à Vichy de
Commissariat aux
questions juives

12 Mai 1941
Commission Brenard
à Rieucros

27 Mars 1942
Les premiers convois de déportés juifs quittent
France pour Auschwitz

11 Novembre 1942
Invasion de la zone libre

1942
Fin de la Seconde
Guerre mondiale





VIE QUOTIDIENNE DES FEMMES AVEC LEURS ENFANTS

Evènements de la vie quotidienne

18 Octobre 1939	Noël 1939	8 Mars 1940	1 ^{er} Avril 1940	14 Mai 1940	20 Juin 1940	6 Août 1940	14 Novembre 1940	12 Mai 1941	1941	7 Juin 1941	Sept/Oct 1941	8 Octobre 1941	24 Janvier 1942	13 Février 1942
Convoi des premières femmes arrivant de la "Petite Roquette" (Paris)	Henri Bourillon maire de Mende et son conseil municipal offrent le repas de Noël aux internées	Exposition au camp d'objets fabriqués par les internées	Visite du Comité des Centres de Rassemblement (CCR)	Exposition à la mairie de Mende d'objets fabriqués par les internées	535 "étrangères indésirables" sont internées	Commission Kundtrepérage des internées allemandes antinazies	Première mention d'une française internée au camp	Commission Bonnell recrutement de main d'œuvre pour l'Allemagne	325 femmes et 40 enfants, 17 nationalités dont 67 françaises dans le camp	42 personnes affectées au fonctionnement dont 15 surveillantes - 10 surveillants	Epidémie de trachome	L'inspecteur d'académie signale la présence de 25 enfants de 6 à 13 ans	390 internées : 90 françaises, 36 enfants, 264 étrangères	Fermeture du camp

Plan du Camp



Description du camp

Le camp s'étend sur 40 hectares entièrement clôturé par une rangée de fils de fer barbelés.

Les bâtiments du camp sont disposés le long de sa limite ouest :
- deux grandes blisseries : l'une abrite les services centraux et sert de logement au personnel, l'autre héberge le personnel de garde et de surveillance.
- un pavillon situé à l'entrée du camp est réservé au service de contrôle.
- quatre baraquements construits en briques font office d'infirmerie, de sanitaires et de cuisine.

Organisation des services

(AD 48 - 2W 2805 - Rapport sur l'organisation du camp, 1941)



Les demandes régulières de personnel suppléant sont faites par le Chef de camp, ne sont pas satisfaites.

Travaux et activités



(Photo d'après l'Etat)

Dans le contexte de guerre et le logage de "ré-éducation" des internées, le gouvernement demande de travailler gratuitement pour l'Etat. Ainsi l'Administration préfectorale demande aux femmes internées, de tricoter des gants et des chaussettes pour les soldats ; de constituer un atelier de cordonnerie ; de fabriquer des sacs en toile, des boutons.

Les internées "politiques" refusent ce travail forcé.

Dans le même temps, des travaux personnels sont réalisés et vendus hors du camp. Des activités ludiques et culturelles sont organisées par les détenues : cours de langues, école pour les enfants, chant, bibliothèque...

Les corvées quotidiennes, organisées sous la responsabilité de la chef de baraque, sont nombreuses : nettoyer les baraques et les chemins d'accès, préparer la soupe, s'occuper du feu, couper du bois, aller chercher l'eau.

Des détenues assurent aussi le service à la cantine du personnel ouvrier dans le camp.

Les visites et les sorties : en ville sont limitées. "Les internées prises en flagrant délit de sortie en ville non escortées sont soumises au "cachot". (témoignage de Ursula Katzenstein, 20 juillet 1940, cité par Mechthild Giltzner - *Camp de femmes* Edition Autrement)

Le courrier

Les internées ont le droit d'envoyer deux lettres par semaine. L'écriture doit être lisible pour permettre la censure. Quatre langues sont autorisées : française, italien, espagnol et allemand. Les colis à l'expédition doivent être présentés ouverts. Une des punitions est l'interdiction de courir.

Les enfants et leur scolarisation à Rieucros

L'inspecteur d'Académie s'adresse le 8 octobre 1941, au secrétaire d'Etat à l'Education nationale : "25 enfants de 6 à 13 ans, pour la plupart de nationalité espagnole, mais parlant tous le français, se trouvent à Rieucros. Il serait évidemment souhaitable de les soustraire à l'influence du milieu auquel leurs mères se trouvent isolées [...] des enfants plus âgés, fils d'internées, ont fréquenté les autres établissements de la ville, le Collège notamment. [...] ont donné satisfaction quant au travail et à la conduite ; mais il ne me paraît pas possible d'imposer le tricot aux plus jeunes, vu la distance et l'état du chemin assez souvent enneigé en hiver" (AD 48 9 W 102)

Par Arrêté du 20 mai 1942, l'inspection académique annonce l'ouverture d'une classe mixte pour septembre 1942. Mais depuis février 1942, le camp est fermé...

Barrachements

A l'intérieur les baraques sont divisées, dans leur longueur, en deux parties, par un couloir central ; de part et d'autre sont aménagés des petites cabines comportant 4-5 ou 6 lits, suivant dimensions. Un poêle central chauffe le baraquement en hiver.

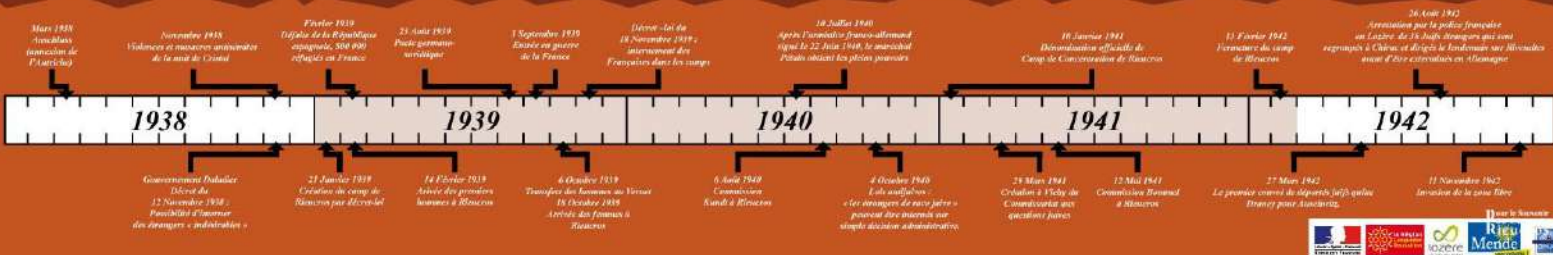


(Photo d'après l'Etat)

Le froid qui sévit dans les baraques et la malnutrition seront responsables du mauvais état de santé permanent.



(Photo d'après l'Etat)





RIEUCROS : UN CAMP DE FEMMES (18 oct. 1939 - 13 fév. 1942)

Une population hétérogène

De camp destiné aux étrangers puis aux étrangères suspectes, le camp de Rieucros élargit sa population sous l'Etat français du maréchal Pétain. Désormais c'est toute l'« anti-France » qui y retrouve sous autres motifs l'internement : condamnées du droit commun ; - professant des opinions extrémistes ; - suspectes au point de vue national ; - autres motifs (galanterie, meulage, défaut de carte d'identité, mauvaise conduite, attente aux mariages...). La population du camp est ainsi fort diverse du point de vue de la nationalité (Tchèques, Polonaises, Espagnoles, Italiennes, Allemandes, Françaises, ...), du motif de l'internement ou de l'âge (des nourrissons aux personnes âgées). De nombreux cas d'internement « comme motif commode » apparaissent également dans les Archives.



Quelques cas de femmes ramenées à leur identité sexuelle

L'administration ramène parfois l'internement à des questions de mœurs pour mieux nier la dimension politique choisie par ces femmes.

Une profonde vitalité créatrice et subversive



Un des objectifs des femmes internées pour des motifs politiques est de faire cohabiter toutes ces personnes le plus harmonieusement possible. Pour éviter l'isolement, elles proposent des cours de langues, d'histoire, de théâtre, de dessin, et des créations d'objets en raphia ou en bois. Plusieurs événements modestes sont l'occasion de protester sur leur internement abusif.

Le conte de Blanche-Neige remanié fut joué dans le camp de Rieucros. Il servit de défoirer tout en permettant de dénoncer les conditions de détention.

Blanche-Neige : Bref, il y a des petits nains à Rieucros. Vient tout du nord. On s'en peut rien.
Le petit nain : Moi... je suis Timide.
Blanche-Neige : Timide ? Et bien mon vieux on ne le dirait pas.
Timide : C'est que timide à Rieucros ce n'est pas possible, ça comprend ? Alors comme il fallait dire à la page, je suis devenu décalé.
Blanche-Neige : Et ces petits nains ?
Timide : Ils sont là aussi. Tu les verras bientôt. Il y en a juste un qui manque.
Blanche-Neige : Lequel ?
Timide : Le grand.
Blanche-Neige : Quel dénombré. Mais moi leur ami ? Et ça ex-ot ?
Timide : Il est au cachot. Il est tellement grincheux pour de bon qu'il se dispute avec tout le monde. Et ça plus il se dispute plus la troupe.
Blanche-Neige : Et elle qui bouffe ?
Timide : Pas moi. Trois choses, une carotte qui se noie dans un verre d'eau.
Blanche-Neige : Alors ?
Timide : Alors ? Il faut l'aimer, c'est le règlement.
Blanche-Neige : Et pourquoi donc venir ici ?
Timide : Pour différentes raisons. D'abord parce qu'il paraît que nous n'aimons pas trop. C'est sans le règlement.
Blanche-Neige : Et puis ?
Timide : Et puis ? Le règlement est aussi qu'il ne faut pas chercher à communiquer.

Une forme de résistance ouverte

Suite à la débâcle de l'Armée Française, l'armistice est signé le 22 juin 1940. La France, désormais dirigée par le maréchal Pétain, accepte l'article 19 du traité : « tous les prisonniers de guerre et prisonniers civils allemands, y compris les prévenus et condamnés qui ont été arrêtés et condamnés pour les actes commis en faveur du Reich allemand, doivent être remis sans délai aux troupes allemandes ». Cela concerne plus de 15000 Allemands. Le 18 juillet 1940, le ministre allemand des affaires étrangères et la commission allemande d'armistice élargit Ernst Kuntz d'inspecter tous les camps de la zone libre. Son but est triple : - vérifier les conditions de vie des internés allemands dans les camps français ; - libérer ceux qui souhaitent être rapatriés en Allemagne ; - préparer l'application de l'article 19 et donc dresser une liste d'opposants aux nazis dont le Reich demandera ensuite le retour en Allemagne pour les internés. Cette commission composée de 10 membres est accompagnée en zone non occupée d'une délégation française. Elle visite 90 lieux d'internement. Son action concerne tous les allemands venus en France après le 30 janvier 1933, y compris ceux qui ont été naturalisés depuis. Elle passe le 6 août 1940 à Rieucros. Voici le récit qu'en fait une internée :

« Lorsque les occupants allemands vinrent pour le premier contrôle, le visage rouge, le centurion en cuir muni de sautoir, la langue pétillante à cause du froid van français dont ils n'avaient pas l'habitude, on nous convoqua sur la petite place devant la maison en pierre de la commandantur.
- « Les Juives à gauche, toutes les autres à droite ! »
Les Françaises, les Italiennes, les Espagnoles et les Polonaises regagnèrent autour d'elles d'un air interrogatif.
- « Les femmes juives à gauche, toutes les autres à droite » leur traduisait-je à voix basse.
- « A gauche, mes filles, tout le monde à gauche ! »
Comme un roulement de tambour, comme la Marseillaise, les sabots de bois claquaient sur les blocs de pierre et de terre durs comme de la glace. »

Extrait du livre de la commission allemande d'armistice, 1940, pour le Reich allemand.



Dessin de Denis Schall, document de la Shoah, MJC 36

Ce jour-là, en manifestant un geste de solidarité avec leurs camarades juives, les allemandes internées pour motifs politiques échappèrent à l'inventaire de la commission Kuntz qui ne visitait pas les Juives mais les opposantes au Reich.

Quelques possibilités de quitter le camp

- s'en aller ;
- obtenir un visa pour partir vers d'autres pays comme le Mexique ;
- bénéficier d'une libération ;
- être recrutée pour travailler en Allemagne (commission Bonnel).

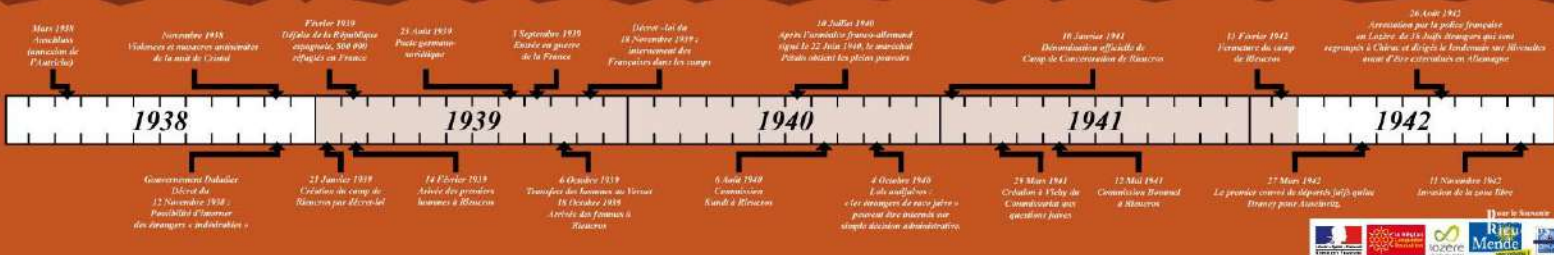
Le camp de Rieucros ferme le 13 février 1942

Suite aux conditions difficiles (le climat, les maladies, le manque d'eau, l'insalubrité...) l'administration prend la décision de la fermeture du camp.

Un convoi de 320 femmes et de 26 enfants part pour le camp de Brest (Tarn) ou à partir de l'été 1942, 33 Juives qui étaient internées à Rieucros seront déportées vers les camps d'extermination.

Le 4 juin 1944, le camp de Brest ferme. Femmes et enfants sont transférés au camp de Gurs (Basses-Pyrénées).

Résumé par Nicolas Lécuyer, Camps de femmes, Chroniques d'internement, Rieucros, et Brest 1939-1944, Autrement, Paris, 2000.





LE ROCHER SCULPTÉ DIT « ROCHER DES ESPAGNOLS »

Dans les camps, comme à Gurs près de Pau, des internés ont célébré le 150^e anniversaire de la Révolution française. Au camp de Rieucros, un interné allemand Walter Gierke, est l'auteur probable du rocher sculpté. Sa signature figure près de cette œuvre.

Walter Gierke est né à Morens sur Stetten en 1886. C'est un ancien combattant de la première guerre mondiale. Mécanicien, engagé volontaire en Espagne dans les Brigades internationales pour la défense de la République, il se réfugie en France où il est interné au début de 1939.

Cette sculpture représente un soldat français armé en état de veille. Au-dessus de lui figure une poignée de mains dans un soleil rayonnant. La date 1789-1939 rappelle la célébration du 150^e anniversaire de la Révolution française.

Si la poignée de mains symbolise la fraternité entre les Hommes autour des valeurs de cette Révolution, le soldat invite à une vigilance armée pour la sauvegarde de cet idéal. Et c'est un ancien soldat de l'armée allemande, emprisonné sous la III^e République par décrets du gouvernement Daladier qui demande à la France de poursuivre la défense de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. C'est ce combat que Walter Gierke a déjà mené aux côtés des Républicains espagnols.

L'appellation "rocher des espagnols" est née dans la mémoire locale car l'espagnol était la langue de communication du camp entre les internés aux origines très diverses.

Le terrain rocheux de Rieucros, qui, gelé et recouvert d'une couche de glace en hiver, nous donnait beaucoup de mal avait d'autres avantages. Un coin de nature était enfermé avec nous. Plus haut que les baraques, mais encore à l'intérieur de la clôture de barbelés, il y avait une carrière qui n'était plus exploitée. Avant d'interner dans cette région désertique des étrangers, Rieucros avait été un camp de travail pour les Espagnols réfugiés en France après la défaite de leur République. Ils nous avaient laissé un symbole (savaient-ils que des femmes allaient s'installer dans leur hébergement ?) : dans le grès deux mains d'homme étaient gravées, unies dans une poignée de mains forte et amicale. Cette poignée de mains dans le rocher au-dessus de nos baraques était réconfortante, elle était un message de solidarité. C'est du moins ainsi que je l'interprétais, et c'est pourquoi je m'y rendais volontiers, en pèlerinage en somme, j'avais presque le sentiment que ces mains d'hommes me caressaient.

Assise sur un bloc de rocher dans la carrière, j'ai rempli les cahiers emportés de la Petite Roquette ; j'ai écrit, pour moi, des contes dans lesquels le bien l'emportait toujours sur le mal, mais aussi des textes de chansons comiques sur la misère et les côtés burlesques de la vie au camp qui étaient ensuite chantées dans notre baraque à l'occasion d'anniversaires ou d'autres fêtes. Quand les femmes étaient de bonne humeur, quand elles riaient, j'étais contente. J'étais la seule à savoir que les mains d'hommes protectrices imprimées dans la pierre m'avaient aidée.

Promenade au lac des cygnes, de Lenka Reinerova, édition L'esprit des péninsules, 2004 pour la traduction française.

STAMPES DE SITUATION D'INTERNE
BOITE D'IDENTIFICATION

Donneur de la carte : *Gierke*
N° de la carte : *116*
Date et lieu de naissance : *29 juillet 1886*
Nationalité : *Allemand*
Profession : *mécanicien*
Adresse en France : *12, rue de la République*
Entrée en France le : *15 mai 1939*
Par le quel : *Police*
Détention : *Interdiction de sortie de la France*
Filière d'identification : *Interdiction de sortie de la France*
Motif de la carte : *Interdiction de sortie de la France*
Suppression de la feuille : *Interdiction de sortie de la France*
A-t-il des enfants en France (ou en quel pays) : *Non*
Références françaises : *Interdiction de sortie de la France*
A-t-il de la famille dans le pays où il est détenu : *Non*
Droits politiques au pays : *Non*
Langues : *allemand*
Justifications : *Interdiction de sortie de la France*
Instructions : *Interdiction de sortie de la France*
Fonction militaire : *Interdiction de sortie de la France*
Antécédents judiciaires : *Non*
Langues parlées : *allemand*
SIGNATURE : *Gierke Walter*
Détails : *Interdiction de sortie de la France*
Chaque : *Interdiction de sortie de la France*
Pratiqué : *Interdiction de sortie de la France*
Yves : *Interdiction de sortie de la France*
Rosi : *Interdiction de sortie de la France*
Maurice : *Interdiction de sortie de la France*
Viktor : *Interdiction de sortie de la France*
Stamps particuliers : *Interdiction de sortie de la France*
Signature : *Gierke Walter*
A compléter par le Fils Interdiction de sortie de la France



Photo: Angèle Kestel